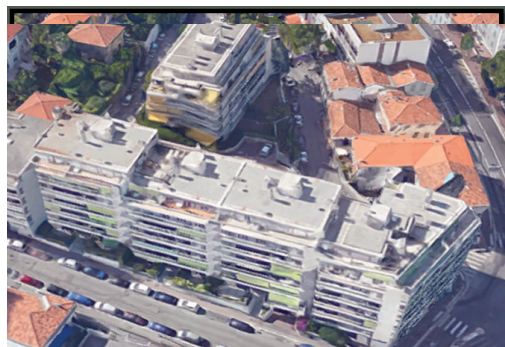




FLEXIGAZELEC

RESTRUCTURATION D'UNE CHAUFFERIE
D'UNE COPROPRIÉTÉ AVEC INSTALLATION
D'UNE MICRO-COGÉNÉRATION



Objectifs et enjeux

Le projet vise à remplacer une chaufferie au fioul vieillissante par une unité de micro-cogénération au gaz avec autoconsommation collective de l'électricité produite, dans le contexte d'une copropriété. Ce dispositif réducteur d'émission de CO2 permettra de couvrir les besoins en chaleur, en ECS* et de fournir une partie de l'électricité, répartie de manière équitable entre les copropriétaires.

*Eau Chaude Sanitaire

Innovation

L'électricité produite par micro-cogénération sera autoconsommée in situ en parties communes et privatives.

Afin de répartir et de gérer équitablement l'électricité produite, le projet prévoit le développement d'un système collaboratif à partir de la technologie blockchain.

Marchés visés

Le marché visé est celui des copropriétés d'au moins 50 logements.

Livrables

➔ Système de micro-cogénération au gaz au sein d'une copropriété comportant une cinquantaine de logements.



CORRESPONDANT

ENGIE COFELY (06)
contact@capenergies.fr



CONSORTIUM

PROJET INDIVIDUEL



DONNÉES CHIFFRÉES

Durée : 15 ans d'exploitation
Budget global : 1,8 M€
Guichet : FEDER PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR